

Droit du travail inter-entreprises

Dates :

- Paris : 12 juin 2018
- Lyon : 19 juin 2018

Durée : 1 jour soit 7 heures

Pré-requis :

- aucun

Objectifs :

- Permettre aux participants de maîtriser les évolutions législatives et jurisprudentielles, mesurer leur impact concret sur les pratiques RH, anticiper la prise en compte des projets législatifs :
 - appréhender les évolutions légales et jurisprudentielles et apporter les modifications nécessaires ou possibles des pratiques RH ;
 - revenir sur les principaux textes législatifs et réglementaires publiés au cours du semestre, présenter leurs modalités pratiques de mise en œuvre ;
 - appréhender les projets et propositions de loi en cours d'élaboration ;
 - comprendre les principaux arrêts rendus par la Cour de cassation et les juridictions du fond au cours du trimestre, en évaluer les enjeux ;
 - saisir les opportunités des évolutions constatées.

Programme :

Actualité légale et réglementaire

- Les ordonnances MACRON et leurs décrets d'application depuis les derniers textes adoptés sur la nouvelle organisation du dialogue social, le fonctionnement et les attributions du CSE et la commission SSCT,
- Les possibilités et l'intérêt de négociation d'accords de méthode dans ces domaines
- L'impact du barème d'indemnisation MACRON sur l'orientation des contentieux actuels
- Les nouveaux dispositifs : rupture conventionnelle collective et accord de performance collective
- Formalités de dépôt des accords collectifs
- Réforme du contentieux de la sécurité sociale.

FROMONT BRIENS

5/7 avenue du Coq • BP 80502 • F-75421 Paris cedex 09 – 40 rue de Bonnel, 69484 LYON CEDEX 03

organisme formateur

(enregistré sous le numéro 11753780275 auprès du préfet de région Ile de France)

Actualité jurisprudentielle

- Exécution du contrat de travail
- Rupture du contrat de travail
- Représentation du personnel
- Conventions et accords collectifs
- Santé et sécurité au travail

Pour qui ? :

- Directeurs et Responsables des Ressources Humaines
- Juristes en Droit Social
- Collaborateurs de la Direction des Ressources Humaines, chargés des relations sociales ou du droit social

Moyens pédagogiques d'encadrement et moyens mis en œuvre :

- Remise d'un support pédagogique à chaque participant
- Animation du cycle de formation par deux avocats spécialisés en droit social

Suivi de la formation :

- Feuille d'émargement

Sanction de la formation

- Fiche d'appréciation
- Remise d'une attestation de fin de formation

Acquis de la formation :

- Cas pratiques

Prix de la formation :

- 700 € H.T. par participant

Animation :

- avocat associé, spécialisé en droit du travail ou collaborateur confirmé spécialisé en droit du travail

FROMONT BRIENS

5/7 avenue du Coq • BP 80502 • F-75421 Paris cedex 09 – 40 rue de Bonnel, 69484 LYON CEDEX 03

organisme formateur

(enregistré sous le numéro 11753780275 auprès du préfet de région Ile de France)